

Les évangéliques représentent-ils un danger ? (2e partie)

Les évangéliques souhaitent toiletter la loi de 1905, loi de séparation des Eglises et de l'Etat, encouragés sans doute par le rapport de la commission Machelon, rendu en septembre 2006, qui propose que les communes puissent financer la construction de lieux de culte et que les nouvelles formes d'associations cultuelles puissent recevoir des financements publics directs et indirects, moyennant l'exécution de missions d'intérêt général. Le financement serait non plafonné et laissé au bon vouloir des maires.

Dans le système actuel, l'Etat est propriétaire des lieux de culte qui existaient avant 1905, ceux qui ont été construits depuis ont été financés par les religions concernées, le plus souvent sur des terrains assortis de baux emphytéotiques conclus avec les municipalités.

La Fédération Protestante de France (FPF) et les évangéliques regrettent la décision de la Loi de Finances de 2002, qui établit que le caractère non lucratif d'une association ne peut être conservé si le conseil d'administration comprend un salarié de l'association, car les associations cultuelles protestantes se trouvent « hors la loi » puisque le pasteur est un salarié de l'association.

D'après les protestants et les évangéliques cette disposition est contraire à la Loi de 1905, qui n'est pas censée intervenir dans le mode de gouvernement interne des Eglises, et qui donc ne peut interdire à celles-ci d'admettre un pasteur salarié au conseil d'administration.

Les protestants (évangéliques) voudraient que soit reconnu ce que la Loi de 1905 a exclu, à savoir qu'une association

cultuelle n'est pas exclusivement cultuelle, mais elle développe des activités culturelles (journaux, publications, chants, musique, etc.), donc elle devrait être reconnue comme une association à vocation culturelle exerçant un rôle culturel et social dans l'espace public ; elle devrait donc être reconnue comme une association d'intérêt général.

Allons-nous bientôt payer de plus en plus d'impôts pour financer la kyrielle d'églises et d'associations évangéliques qui sont créées sur le territoire français ?

Est-ce parce que le rapport de la commission Machelon reflète l'opinion de l'actuel président de la République sur le rôle de la religion dans notre société que les évangéliques ont voté massivement pour lui à la dernière élection ?

Il faut rappeler le conservatisme des évangéliques, qui ont une conception rétrograde de la famille, refusent l'union libre, la sexualité pré-conjugale ou hors mariage, ne sont pas tous favorable au divorce, à la contraception et à l'avortement, et condamnent l'homosexualité.

Dans le milieu ascétique-rigoriste (darbystes, frères larges, certains baptistes et pentecôtistes) on dicte des règles sur la tenue vestimentaire et le comportement des fidèles (les filles doivent porter des jupes plutôt que des jeans ; on doit s'interdire de fumer, de boire de l'alcool, de jouer au loto).

Dans plusieurs milieux évangéliques, surtout les darbystes, les femmes sont priées de se faire discrètes. Lors des cultes darbystes les femmes sont séparées des hommes et doivent porter une voilette ou un foulard et on leur interdit de parler pendant les réunions.

On peut lire ceci sur le site de l'Alliance Evangélique Française (AEF) : « Les pratiques homosexuelles sont incompatibles avec la volonté de Dieu telle qu'elle nous est révélée dans l'Ecriture [...] Nous recommandons aux Eglises évangéliques d'accueillir et d'accompagner les personnes

homosexuelles et de le faire dans l'espérance qu'elles renonceront, en leur temps, à la pratique des relations homosexuelles. [...] Nous croyons que les pratiques homosexuelles qui ne font pas l'objet de repentir sont incompatibles avec la qualité de membre d'une Eglise. Nous désapprouvons la bénédiction d'unions homosexuelles ».

Pour les évangéliques, l'homosexualité est donc un péché, une honte.

La même AEF s'est prononcée contre la Loi du 15 mars 2004 interdisant les signes religieux ostentatoires à l'école. Elle a déclaré : « Nous sommes consternés lorsqu'un gouvernement cherche à juger une pratique religieuse. Les politiciens ne sont pas formés pour faire de tels jugements et ils n'ont pas le droit de les faire ».

Les évangéliques voudraient légiférer à la place de nos élus politiques !

Le Comité Protestant Evangélique pour la Dignité Humaine (CPDH) s'oppose à l'amniocentèse et à l'avortement même si on sait que l'enfant naîtra handicapé. Si vraiment une femme ne se sent pas prête à accepter un enfant handicapé, le CPDH lui conseille d'accoucher et ensuite de confier le bébé à l'adoption, en s'adressant à des associations comme l'Arche ou Vivre en Famille, qui accueille des handicapés mentaux dans ses foyers ou qui les confie à des parents adoptants.

Le CPDH déplore le fait qu'on n'ose pas remettre en cause le « dogme » du droit à l'avortement et que ceux qui osent le faire soient confrontés à une violence verbale et soi-disant « physique ». Bref, ils voudraient abolir la loi Veil du 17 janvier 1975 en insistant sur la notion de gâchis de vies humaines (6 millions d'enfants auraient pu venir au monde depuis 1975). Ils déplorent la baisse de la natalité et inventent des conséquences néfastes de l'avortement (stérilité, cancer du sein, dépression, suicide, etc.). Ils comparent l'avortement de futurs bébés handicapés à l'eugénisme, déplorent que l'avortement soit remboursé par la sécurité

sociale et qu'il y ait eu l'instauration d'un délit d'entrave à l'IVG en 1993.

Ils organisent des collectes dans les églises évangéliques le jour de la Fête des Mères pour aider les femmes enceintes en difficulté et les associations existantes. Ils espèrent créer de nouvelles structures pour aider ces femmes.

Ils font la publicité pour des livres comme L'avortement. La tragédie cachée d'une société qui s'effondre, écrit par l'un des dirigeants du CPDH, Daniel Rivaud.

Les évangéliques comme ceux qui adhèrent au CPDH n'ont que faire des luttes menées par les femmes pour obtenir le droit à l'avortement.

La charité et l'entraide sont appréciées et répandues dans les milieux évangéliques. Devons-nous nous réjouir face à ce constat à une époque où la tendance est à un affaiblissement de l'intervention de l'état, les privatisations et le repli identitaire ?

Les évangéliques prônent l'altruisme, la solidarité et la charité au sein de leur communauté et déplorent la précarité, la pauvreté et la misère sans s'interroger sur les causes profondes des maux qui affligent notre société.

Les questions morales les intéressent davantage que les questions économiques et politiques.

Dans le milieu charismatique magique (environ 60 000 fidèles en 2005) les fidèles sont surtout issus des classes sociales défavorisées vivant dans la précarité et la misère. C'est dans la sphère du magico-religieux qu'ils cherchent l'interprétation du mal et les solutions. On pense que des prières d'exorcisme peuvent aider les enfants à dormir même s'ils vivent dans un logement insalubre, que le pasteur peut exorciser le démon qui rend le fidèle malade, etc.

Dans certains églises ethniques en France on constate que le pasteur (souvent peu formé) assume le rôle d'un chef de tribu et que l'assemblée des fidèles ne s'ouvre pas aux autres

ethnies.

Les évangéliques aiment la convivialité, mais il faut noter que les darbystes stricts refusent les relations d'amitié et le mariage avec les non évangéliques, parfois ils refusent de manger avec eux. Ils ne votent pas aux élections et n'envoient pas leurs enfants à l'école le samedi.

Les églises évangéliques ne sont pas des sectes, mais on peut déplorer des dérives insulaires, comme nous l'avons expliqué en citant les darbystes stricts, et des dérives sectaires, surtout dans les milieux pentecôtistes-charismatiques.

Le pasteur est censé avoir reçu le charisme (don du Saint-Esprit) de prophétie, il est alors pasteur-prophète, ou bien le charisme de guérison, il est alors pasteur-guérisseur, ou les deux. Il a un ascendant incomparable sur les fidèles, ce qui explique pourquoi il est parfois assimilé à un gourou. Ce ne sont pas ses connaissances dans le domaine de la théologie qui comptent, mais son statut d'intermédiaire privilégié entre Dieu et les humains, qui lui permet d'exercer une autorité parfois excessive.

Bien qu'ils soient minoritaires en France, certains évangéliques se déclarent partisans du créationnisme biblique. Ils croient que le monde a été créé par Dieu en six jours et rejettent la théorie de l'évolution des espèces de Charles Darwin. Ils considèrent que la Bible doit l'emporter sur la science.

D'autres, croyant en la doctrine du prémillénarisme, sont persuadés que l'homme et l'histoire courent à leur perte et que seul le retour de Jésus pourra éviter la catastrophe.

Leur ferveur religieuse les empêche de voir les vraies raisons des problèmes de notre monde et d'envisager des solutions possibles.

Karl Marx a assimilé la religion à l'opium des peuples.

Beaucoup d'évangéliques se réfugient dans la Bible et dans leur communauté, à laquelle ils consacrent leur temps libre ; souvent ils versent à leur église la « dîme », c'est-à-dire le

dixième de leur revenu, offrent de l'argent lors de la quête à la fin du culte et préparent des plats pour le repas à partager avec les autres fidèles.

Dans certaines églises pentecôtistes ethniques on insiste sur la « théologie de la prospérité » (« Croyez et vous serez prospères », « J'intensifie mes récoltes, je récolte lourd, ma vie financière commence à prospérer »).

On pourrait presque se demander si l'aspect financier ne joue pas un rôle important dans les associations et églises évangéliques. On publie des livres et on imprime des dépliants et des prospectus, en faisant donc fonctionner des imprimeries et des librairies évangéliques. On gère des gîtes et des centres de vacances pour jeunes et adultes, des foyers pour handicapés, des centres d'accueil pour femmes enceintes en difficulté. On salarie les pasteurs.

Pour conclure nous dirons que les évangéliques français sont un groupe hétérogène.

Certains sont plus ou moins modernes et tolérants et approuvent la contraception et l'avortement, d'autres estiment que l'avortement est un péché mortel et que la loi Veil est inique.

Beaucoup de riverains sont gênés par les cultes des églises ethniques à cause des nuisances sonores (phoniques) et des stationnements gênants.

Pouvons-nous dire que la montée des évangéliques en France représente un danger ? 400 000 personnes peuvent-elles représenter un danger ?

Les évangéliques ne commettent pas d'attentats terroristes, n'organisent pas en France des parades contre l'avortement ou l'homosexualité.

Ce qui inquiète, c'est leur souhait que l'on modifie la Loi de 1905, c'est la multiplication des églises ethniques, qui reflète une certaine tendance au repli identitaire et au communautarisme décelable dans notre société. Ce qui nous

choque, c'est l'idée qu'une association culturelle puisse prétendre au titre d'association culturelle. Les associations évangéliques offrent-elles une ouverture d'esprit, une réflexion sur l'art, la littérature, le théâtre, le cinéma, la philosophie ? Ou bien sont-elles un lieu d'endoctrinement et de prosélytisme tout simplement ?

Ce qui nous dégoûte, ce sont les préjugés contre les homosexuels et la volonté d'ignorer la volonté des femmes qui souhaitent disposer de leur corps et profiter d'une loi utile, obtenue après des années de combat.

Beaucoup d'évangéliques attendent le royaume de Jésus. En attendant ce royaume utopique, se battent-ils contre les privatisations, les franchises médicales, les restructurations des entreprises et les autres problèmes de la société ou bien restent-ils passifs et impassibles, le Nouveau Testament dans leur poche ?

Rosa Valentini